



La gazette Vence Ouest

Avril 2026

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chères voisines et chers voisins,

L'assemblée générale 2026 s'est tenue le 28 mars dernier à la salle des pompiers dans un contexte particulier puisqu'aucun élu n'était présent. En effet à la même heure se tenait le conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe, nous privant des élu(e)s et de notre vice-présidente du conseil départemental, Mme Anne Sattonnet, maire de Vence depuis le 22 mars dernier.

Vous étiez nombreuses et nombreux et nous vous en remercions.

Nous avons répondu à toutes vos questions et ne manquerons pas de les transmettre également à la nouvelle municipalité pour complément d'information.

Vous trouverez dans cette gazette le compte rendu de l'assemblée générale. Je vous en souhaite bonne lecture. N'hésitez pas à nous solliciter nous vous répondrons !

Brigitte Baguet

AGENDA

Samedi 30 mai à 10h00 :

Sortie nature. Départ de l'esplanade du camping de la Bergerie.

Samedi 13 juin à 19h00

Fête du quartier. Esplanade du camping de la Bergerie.

Vendredi 26 juin à 19h00

Fête des lucioles, soirée barbecue et musique.

La Cigogne 2184 chemin de la Sine. Renseignements au 04 93 58 13 26

Dimanche 11 octobre

Concert de rentrée avec l'harmonie de St Paul. Esplanade du camping de la Bergerie

Assemblée générale 2026

La présidente accueille les participants et les remercie au nom du conseil d'administration de l'association pour leur présence. Avant de donner lecture du rapport moral, elle indique le caractère particulier de cette assemblée générale par l'absence des élus de la municipalité et du département. À la même heure se tient l'installation du nouveau conseil municipal de la ville de Vence élu le 22 mars. La nouvelle maire est aussi la vice-présidente du conseil départemental, Mme Anne Sattonnet.

Elle remercie l'ancienne équipe municipale sortante pour l'attribution de la subvention 2026.

Elle salue chaleureusement l'engagement de tous les membres du conseil d'administration de Vence Ouest qui accomplissent à ses côtés un travail remarquable et sont toujours pleins de dynamisme.

Bilan moral

L'année écoulée a été riche en rencontres, actions et animations pour l'association qui fête cette année les 25 ans de sa création. 25 années à l'écoute des habitants de la Sine et 25 années de travail en collaboration avec les différentes municipalités.

Au mois de décembre 2025, le trésorier M. Mathieu Farrugia a souhaité pour des raisons personnelles, démissionner de son poste. M. Éric Stenger l'ancien trésorier a repris du service et elle l'en remercie.

Le 19 janvier 2025 l'association a accueilli les habitants du quartier pour la première fois au Mas Baiëta, la très belle chambre d'hôtes du chemin de la Sine. C'était aussi l'occasion pour Vence Ouest de présenter ses vœux. Les hôtesse avaient dressé de jolies tables sous la tente des mariages. Les participants ont partagé galette des rois et cidre chaud aux épices.

Le 12 avril un nettoyage des abords de la forêt a été proposé aux riverains. Malheureusement, encore trop de déchets inacceptables et intolérables ont été collectés, il est important pour l'association de préserver ce joyau vert.

Le 14 mai Vence Ouest proposait de déambuler dans la forêt en compagnie des conteuses de l'association Contes d'Ici et d'Ailleurs. Beau moment de partage, une trentaine de participants, petits et grands. La matinée s'est poursuivie par un pique-nique tiré du sac et des animations pour les enfants.

Le 30 août, les habitants étaient invités à la fête du quartier près du camping de la Bergerie. Ils étaient très nombreux à répondre à l'invitation et ont fait de ce moment convivial une vraie fête !

Le 06 décembre l'association s'est de nouveau mobilisée pour le Téléthon. La vente des petits paquets de chocolats et friandises de Noël a eu encore une fois du succès et a permis de récolter 250 euros pour cette œuvre.

L'association travaille toujours sur la révision du plan local d'urbanisme métropolitain, avec les représentants d'autres associations vençaises. L'avancée du travail fera l'objet d'une communication.

L'association a continué d'apporter son soutien aux habitants du lotissement Bel Respiro et des rues alentour, gênés par le bruit occasionné par une entreprise de concassage située sur la commune de Tourrettes-sur-Loup. Le concassage a été suspendu par arrêté municipal pendant les mois d'été et par là même les nuisances. Depuis des mesures de bruit ont été effectuées par un organisme missionné par la municipalité de Tourrettes-sur-Loup.

Vence Ouest a suivi de près l'évolution du projet de construction sur le terrain des pépinières de Gaudissart. Des remarques et suggestions ont été déposées au service de l'urbanisme et ont été prises en compte notamment sur les questions du stationnement, de la circulation et de la gestion des eaux pluviales. Le projet a été revu et modifié.

Suite à un article paru dans la gazette de novembre 2025 au sujet de la boîte à partage qui avait été retirée à cause d'incivilités, la mairie a contacté la présidente pour trouver ensemble un nouvel emplacement. Les habitants ont été sollicités et forte de leurs réponses la présidente a pris contact avec les services municipaux pour remettre la boîte chemin de la Sine, un peu en dessous de son emplacement initial mais éloignée des containers.

L'association a envoyé un courrier recommandé à M. le maire Régis Lebigre pour demander de profiter de la construction de villas au stop chemin de la Sine pour élargir la sortie du chemin de la Plus-Haute-Sine. La lettre a été transmise aux services de la métropole, malheureusement à ce jour elle reste sans réponse.

Les habitants ont été tenus au courant de la vie du quartier au travers des articles qui composent les gazettes distribuées dans leurs boîtes aux lettres. La présentation de ce petit journal a été améliorée. Les membres du conseil d'administration espèrent que ce nouveau look aura plu.

Les résidents peuvent suivre tout au long de l'année l'actualité de l'association sur la page Facebook et sur le site venceouest.fr où ils retrouveront les gazettes et les comptes rendus des réunions auxquelles l'association participe ainsi que les actions menées.

Vote d'approbation du bilan moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier

Éric Stenger, notre trésorier, présente ensuite le rapport financier ainsi que le rapport financier prévisionnel.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Perspectives 2026

L'urbanisation de la ville est à surveiller de près. Même si tout ne peut et ne doit pas être empêché, l'association restera vigilante notamment concernant la préservation de la forêt. Elle doit rester espace naturel et ne peut accueillir aucun équipement qui la dénaturerait et porterait atteinte à son intégrité

Les voies qui desservent la Sine ne sont pas en capacité d'accueillir plus de trafic. Des projets de grande envergure n'ont pas leur place au sein de ce quartier résidentiel pour la quiétude et la sécurité des habitants.

L'association est prête à travailler sur ces sujets et privilégiera toujours la qualité de vie à la Sine.

Elle s'attache à garder le quartier le plus agréable possible aussi conviera-t-elle les riverains le 18 avril prochain à une opération de nettoyage des abords de la forêt, une autre date suivra en septembre.

Cette année, le 30 mai une sortie nature pour tout public, encadrée par un animateur, Benjamin Renaud sera proposée. L'accompagnateur nature fera découvrir les trésors patrimoniaux et naturels de la forêt.

Le 13 juin prochain, les habitants seront invités à la fête du quartier et son traditionnel barbecue sur l'esplanade du camping de la bergerie. L'animation musicale sera comme chaque année assurée par la chanteuse Marie-Pierre Oudol qui fera danser au moins jusqu'à minuit !

Vence Ouest sera présente au forum des associations le samedi 5 septembre.

Le 11 octobre rendez-vous pour le concert de rentrée avec l'Harmonie de Saint-Paul au même endroit que la fête du quartier.

Le 4 décembre nouvelle participation au Téléthon car cette cause est très importante pour les membres du conseil d'administration.

L'association réfléchit également à proposer aux nouveaux arrivants du quartier, un apéritif pour qu'ils se rencontrent et fassent connaissance avec les membres de Vence Ouest.

Elle suivra les dossiers en cours et restera à l'écoute des habitants, répondra à leurs sollicitations et interrogations. Elle étudiera toute nouvelle proposition d'actions pour les soutenir et les aider au mieux.

Renouvellement du conseil d'administration

Il est demandé à l'assistance si quelqu'un veut présenter sa candidature. Il faut être résident du quartier, membre de l'association depuis deux ans minimum et à jour de cotisation.

Les membres du conseil d'administration se représentant sont :

Brigitte Baguet, Simone Chadebec, Régine Deya, Jacqueline Lebreton, Nicolas Bergier, Luc Gounaud, André Lebreton, et Eric Strenger.

L'approbation est demandée à l'assistance.

Les membres sortants se représentant sont reconduits à l'unanimité.

Se présentent :

Estela Boisrobert, Marie-Line Garbarino et Laurent Garcin.

L'approbation est demandée à l'assistance.

Les candidats sont approuvés à l'unanimité.

Conformément au règlement intérieur de l'association, les candidatures devront être approuvées par le conseil d'administration, restreint aux membres sortants reconduits, lors de la première réunion suivant l'assemblée générale.

Le conseil ne sera pas tenu de justifier sa décision.

Les candidats seront informés de cette décision dans les plus brefs délais.

Questions

Question 1 :

Pourquoi le châtaignier mort au rond-point « Chante Pie » n'a toujours pas été retiré suite aux nombreuses demandes de Vence Ouest et du riverain qui pose la question ? Cet arbre est un obstacle pour les camions de pompiers qui pourraient être amenés à intervenir sur le bas du chemin de la Plus-Haute-Sine.

La demande sera faite à la nouvelle municipalité par Vence Ouest.

Question 2 :

Sur la propriété « Chante Pie » en limite du chemin de la Billoire, il y a un arbre mort qui peut à tout moment être déraciné par le vent et représenter un danger pour les riverains. Pourrait-on contacter le propriétaire ?

Vence Ouest en informera les services de la mairie.

Question 3 :

Est-ce que les participants à la réunion et habitants de la Sine seraient intéressés par une journée de brocante soit sur un terrain situé chemin des Lentisques ou devant l'entrée du camping de la Bergerie ?

De nombreuses personnes seraient partantes. L'association va étudier la faisabilité et fera un sondage de plus grande ampleur.

Question 4 :

Un habitant s'étonne de la dépense occasionnée par l'impression des flyers et de la gazette pour notre association. C'est une grosse somme. Ne pourrait-on contacter les habitants que par mail ?

Il est malheureusement impossible d'avoir toutes les adresses mail des riverains. Nous n'avons que celles de nos adhérents. Il est donc indispensable si l'on veut joindre le maximum de monde de continuer à distribuer nos informations dans les boîtes aux lettres du quartier.

Question 5 :

Le stop à l'intersection des chemins de la Sine et de la Plus-Haute-Sine est régulièrement grillé. Pourrait-on envisager une meilleure signalisation par un panneau clignotant et un marquage du mot « Stop » au sol en amont du carrefour ?

L'association fera une demande à la mairie.

Question 6 :

Plusieurs habitants du chemin de la Sine nous ont contacté au sujet des collégiens qui descendent en direction de Saint-Paul-de-Vence pour prendre la navette gratuite à l'arrêt près du chemin des Cistes. Les jeunes se mettent en danger. En effet il n'y a pas de trottoir sur cette portion de route. Ils sont souvent une bonne dizaine à déambuler et risquent de se faire écraser. Ils viennent prendre la navette à cet endroit pour être certains de pouvoir monter dedans. La présidente de Vence Ouest a contacté par téléphone au mois de février le principal adjoint du collège. Il n'a pas les moyens d'intervenir car les faits ne se passent pas dans l'enceinte de l'établissement. Plusieurs fois par jour des dizaines de collégiens font ce trajet, doit-on prévenir la gendarmerie. Vence Ouest contactera l'adjoint à la sécurité.

Question 7 :

Est-ce que l'extension du viaduc au-dessus du Malvan promise par l'équipe municipale sortante est réalisable et sera effectuée prochainement ?

L'association se renseignera.

Question 8 :

Où en est l'avancée des constructions sur le terrain des pépinières de Gaudissart ?

Le propriétaire des pépinières, M. Gortina, présent dans la salle nous informe qu'il y a une procédure judiciaire engagée par un riverain et que celle-ci retarde le début des travaux.

Le promoteur a revu le projet suite à des dépôts de dîres au service de l'urbanisme.

Question 9 :

Dans le programme de la nouvelle équipe municipale, il est fait mention de la création d'une piste d'athlétisme (un anneau) dans les bois. Qu'en est-il ?

Cette piste se situerait sur un terrain réservé dans le plan local d'urbanisme métropolitain pour créer un aménagement sportif, après la résidence des Jardins d'Azur, chemin de la Sine et en contrebas de la route. Elle ne servirait ni au collège, ni au lycée, mais uniquement pour l'entraînement des Vençois qui sont obligés d'aller à La Colle-sur-Loup ou à Villeneuve-Loubet pour courir. Elle ne nécessiterait pas d'aménagement routier, ni de parking. Il n'y aurait pas non plus de vestiaires ou de sanitaires. Les sportifs viendraient depuis le centre-ville soit en passant le long du gymnase Maxime Candau pour rejoindre le Malvan, soit par le bas du quartier de l'Ara puis descendraient retrouver le Malvan et les bois de la Sine sur l'autre versant.

Avant toute chose il faudra que la municipalité rachète le terrain à son propriétaire actuel.

L'association Vence Ouest prendra rendez-vous dès que possible avec Mme le maire pour lui soumettre toutes ces questions.

Communiquiez avec nous

Notre adresse postale : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE

Courrier électronique :

president@venceouest.fr

Formulaire de contact :

www.venceouest.fr/contact/

Site internet :

www.venceouest.fr

Facebook :

www.facebook.com/groups/VenceOuest/



REJOIGNEZ-NOUS

La vitalité d'une association est liée à ses adhérents. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Merci d'envoyer ce bulletin accompagné du règlement à : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 - VENCE

Vous pouvez, si vous préférez, le confier à un membre du conseil d'administration.

VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Nom et prénom: _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence Ouest ou de 50 euros si j'adhère à titre de personne morale.

À _____

Le _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire par mail à president@venceouest.fr, par courrier à l'adresse postale de l'association ou utilisez le formulaire sur notre site internet : <https://venceouest.fr/acces-a-mes-donnees/>